



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question au Gouvernement n° 2128

Texte de la question

IMPLANTATION INDUSTRIELLE EN FRANCE DU GROUPE HEXCEL

M. le président. La parole est à M. Erwann Binet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Erwann Binet. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, vous avez reçu hier le président de la société américaine Hexcel, *leader* mondial de la fibre de carbone. Il vous a annoncé avoir choisi la France, et plus précisément l'Isère, pour implanter sa première unité de production de fibres de carbone en Europe.

La société Hexcel va investir 200 millions de dollars et créer 120 emplois en Isère. Elle envisage, dans une deuxième phase, le doublement de cet investissement.

Cette société a choisi la France, après avoir passé au crible 60 sites dans le monde. Le choix de la France s'est imposé pour des raisons objectives, liées aux atouts réels de notre pays, comme le prix de l'énergie, la qualification des salariés, la qualité de nos infrastructures, et un environnement fiscal plus favorable à l'emploi.

M. Bernard Accoyer. Cela ne va pas durer !

M. Erwann Binet. Cette nouvelle constitue l'aboutissement de l'engagement patient et déterminé des élus de ce territoire. Avec notre collègue Jean-Pierre Barbier, nous saluons ici leur action.

Chaque semaine, 13 entreprises étrangères font, en moyenne, le choix de la France. En 2013, leurs décisions d'investir dans notre pays ont permis la création de près de 30 000 emplois, soit une hausse de 14 % par rapport à 2012.

La France occupe cette année le dixième rang mondial dans l'indice annuel de confiance pour les investissements directs étrangers. Elle a ainsi gagné sept places par rapport à 2012. Il est regrettable d'entendre, dans la bouche de ces investisseurs étrangers, davantage de mots favorables à la France que dans la nôtre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*)

Ces chefs d'entreprise ne conditionnent pas leurs investissements à un renoncement à notre modèle social ni à la fin des 35 heures. Ils n'attendent pas de nous la création d'un sous-SMIC, ou la suppression des jours fériés.

Le redressement industriel et économique de la France nous oblige à réformer, à simplifier et à stabiliser. Les entreprises ont besoin de restaurer leurs marges.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser les moyens que vous mettez en œuvre pour soutenir

l'investissement des entreprises étrangères en France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député Erwann Binet, nous avons en effet hier eu ensemble la chance et l'honneur de pouvoir accueillir un investisseur américain heureux. Heureux parce qu'il compte déjà 800 salariés sur notre territoire et qu'il prévoit d'investir, à court terme, 200 millions – et sans doute plus demain – en Isère.

Il s'agit d'un message important pour l'ensemble du pays et pour les Français : contrairement aux idées trop souvent reçues, la France est un pays attractif. C'est le deuxième pays en Europe, et le quatrième dans le monde, à attirer le plus d'investissements étrangers directs. Ces investissements représentent 2 millions de salariés en France, et des dizaines de milliers d'entreprises.

Surtout, monsieur le député, les deux tiers des entreprises étrangères déjà présentes en France décident d'y réinvestir, comme le groupe Hexcel. Quand on a goûté à l'attractivité française, on y revient !

En effet, la France dispose de nombreux atouts – vous les avez rappelés –, et j'ai eu l'occasion de les évoquer hier avec le président-directeur général d'Hexcel. Je veux parler des infrastructures, de la qualité de la formation des salariés, du maillage territorial, du tissu d'entreprises présentes sur le territoire et du coût de l'énergie. À cet égard, la loi relative à la transition énergétique, qui sera discutée dans les prochains jours, offre aux électro-intensifs les moyens de faire face à cette évolution.

Au-delà de toutes ces forces, nous menons tous les jours notre politique pour l'attractivité et pour la compétitivité. Il s'agit de celle qui a été décidée, et que vous avez votée : je veux parler du pacte de responsabilité et du CICE. Il s'agit également d'une politique d'explications au quotidien, comme celles que le président de la République fournira le 19 octobre prochain au Conseil stratégique de l'attractivité, ou comme celle que chacun et chacune d'entre vous fait chaque jour – je vous ai vous-même vu hier, monsieur le député, faire de même avec vos collègues. L'attractivité du territoire implique de la pédagogie sur ce que fait la France, sur ses forces et sur ses actions de demain.

Si nous ne sommes pas fiers de nous-mêmes, ni volontaires, les autres ne le seront pas pour nous.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*)

Données clés

Auteur : [M. Erwann Binet](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2128

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2014](#)